

## PROCÈS-VERBAL

### INVITÉS PRÉSENTS

#### Membres votants :

Germain Richer- Président  
Jean Dumais-Vice Président  
Linda Lalonde-Secrétaire  
Bruno Laroche – Administrateur  
Yvon Lavoie – Administrateur  
Roger Hotte – Administrateur substitut

#### Membre(s) non-votant(s) :

Louise Bourgeois –Directrice générale

### INVITÉS ABSENTS

#### Membres votants :

Pierre Godin-Administrateur  
Louise Gallant-Administratrice

### 1. Mot de Bienvenue

Que la séance soit ouverte suite au mot de bienvenue du président à 9 heures 05.

### 2. Adoption de l'ordre du jour du 25 avril 2017

No. Résolution : AR. 20170425.2  
Il est proposé par : Bruno Laroche  
Appuyé par : Yvon Lavoie

Que l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté avec ajout aux varia.

## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 3. Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

Lors de la prochaine rencontre, un projet de code d'éthique et de déontologie sera présenté par Roger Hotte.

#### **4. Correspondance**

Aucune correspondance

#### **5. Adoption du procès-verbal du 28 mars 2017**

No. Résolution : AR. 20170425.4

Il est proposé par : Jean Dumais

Appuyé par : Roger Hotte

Que le procès-verbal du 28 mars soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **6. Suivi au procès-verbal du 28 mars 2017**

Le projet pilote du service de navette sera discuté aux varia. L'arrêt H25 a été ajouté dans la ville de St-Hippolyte. La nomination des officiers se fera à la rencontre du 30 mai 2017.

#### **7. Adoption des comptes à payer au 25 avril 2017**

No. Résolution : AR. 20170425.7

Il est proposé par : Linda Lalonde

Appuyé par : Viviane Dagenais

Il est résolu d'adopter la liste des comptes à payer du chèque no 4385 au chèque no 4414 pour l'adapté et du chèque no 2082 au chèque no 2098 pour le collectif.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **8. Rapport budgétaire**

Ce point est remis à la rencontre du 30 mai 2017.

#### **9. Suivi au colloque du transport collectif**

La directrice générale, Louise Bourgeois, donne un résumé du contenu du colloque du transport collectif.

#### **10. Politique du MTMDET en transport collectif et transport adapté**

La nouvelle politique sera présentée prochainement. La date limite pour le dépôt d'une demande d'aide financière est le 1<sup>er</sup> juillet 2017. La date limite pour déposer les documents relatifs à la reddition de comptes est le 30 juin 2018. Une table de travail en transport collectif régional a été instaurée à l'initiative de l'ATCRQ dont le MTMDET en fait partie.

## **11. Conditions de travail des employés du TAC MRC RDN**

Dans la politique des conditions de travail du TAC MRC RDN, les échelles salariales doivent être révisées étant donné qu'elle termine en 2017.

## **12. Demande d'arrêt à l'école Marchand de St-Jérôme**

No. Résolution : AR. 20170425.12  
Il est proposé par : Bruno Laroche  
Appuyé par : Jean Dumais

Il est résolu que la MRC Rivière-du-Nord procède à une demande à la ville de St-Jérôme pour permettre au TAC MRC RDN d'ajouter un arrêt à l'école Marchand

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **13. Demande d'arrêt au CSSS de Lafontaine situé au 1000 boul. Labelle à St-Jérôme**

No. Résolution : AR. 20170425.13  
Il est proposé par : Jean-Guy Joubert  
Appuyé par : Roger Hotte

Il est résolu que la MRC Rivière-du-Nord procède à une demande à la ville de St-Jérôme pour permettre au TAC MRC RDN d'ajouter un arrêt au CSSS de Lafontaine situé au 1000 boul. Labelle à St-Jérôme.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **14. Varia**

### **14.1 Projet pilote navette Prévost et St-Colomban**

Ce point sera discuté à la prochaine rencontre

### **14.2 Promotion du TAC MRC RDN**

Viviane Dagenais demande l'autorisation pour faire la promotion du TAC MRC RDN dans des kiosques à des activités dans les villes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **14.3 Transport des sacs d'épicerie**

Ce point sera discuté à la prochaine rencontre

#### **14.4 Livret de coupon**

Ce point sera discuté à la prochaine rencontre

#### **13. La prochaine réunion se tiendra le mardi 30 mai 2017 à 9 heures**

#### **14. Levée de la réunion**

No. Résolution : AR. 20170425.14

Il est proposé par : Jean Dumais

Appuyé par : Jean-Guy Joubert

Que la séance soit levée à 10 heures 25

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal  
Sont considérées signées.

**GERMAIN RICHER**  
Président

**LINDA LALONDE**  
Secrétaire